



**RECENSEMENT DES EMPLACEMENTS  
DES PANNEAUX D’AFFICHAGE ÉLECTORAL**

Nombre d’emplacements	Adresses des sites d’affichage
1	Impasse François Richoux (Bureaux 1 et 4 - Gymnase stade Richoux)
2	9 Rue de Rome (Bureaux 5 et 11 - Ecole Jean Macé)
3	13 Rue du Limousin (Bureau 8 Bâtiment - Vallée Loiseau)
4	14 Rue de Normandie (Bureaux 6 et 9 - Ecole Pierre Mendès France)
5	8 Rue d’Aquitaine (Bureau 10 - Restaurant scolaire Aquitaine)
6	16 Rue Robert Schuman (Bureau 3 - Ecole Les Lutins)
7	3 Rue Charles Brune (Bureau 2 - Ecole Maurice Viollette)
8	8 Rue Pasteur (Bureau 7 - Ecole Jules Ferry)
9	5 Rue Jules Ferry / Cimetière (Bureau 12 - Hôtel de Ville)

Lucé, le 30 JUIL. 2025

Par délégation du Maire,  
Le Responsable des services  
de l’administration générale,  
Romain FOUASNON

Par délégation du Maire,  
L’adjoint délégué à l’administration générale,  
à la tranquillité publique et aux ressources humaines  
Olivier MARCADON



Publié sur le site internet : [www.luce.fr](http://www.luce.fr)